

Vermifugation

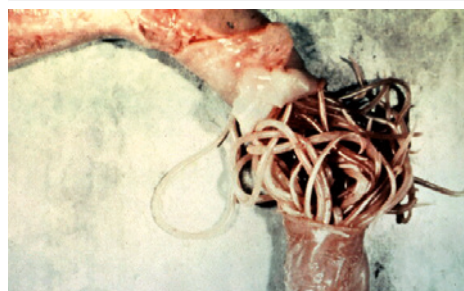
La vermifugation vaut la peine :

Les animaux souffrant d'une verminose ont une prise de poids quotidienne **jusqu'à 15 pourcent inférieure** et une **consommation d'affouragement plus élevée de 5 à 10 pourcent** par kg de prise de poids. Un état vermineux sévère peut causer des décès. A la baisse de revenu se rajoutent les complications indirectes. Lorsque l'organisme est affaibli, les maladies comme la diarrhée, la pneumonie ou le cannibalisme peuvent apparaître de manière renforcée. Le système immunitaire peut être mis à rude épreuve par les ascarides: les vaccinations peuvent être moins efficaces et les animaux sont plus sensibles aux maladies.

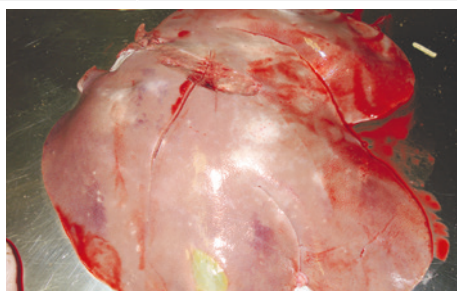
L'ascaride et l'helminthe sont les vers parasites les plus répandus dans la détention porcine en Suisse.

Les données les plus importantes concernant les ascarides et helminthes sont résumées dans le tableau suivant :

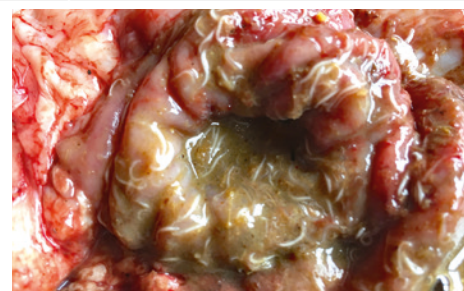
Caractéristiques et cycle de vie		Ascaride (<i>Ascaris suis</i>)	Helminthe (<i>Trichuris suis</i>)
Capacité de survie des œufs en fonction de l'environnement	humide	5 à 6 ans	jusqu'à 11 ans
	sec, lumière du jour	quelques heures à quelques jours	quelques heures à quelques jours
Temps nécessaire des œufs excrétés pour développer leur pouvoir infectieux		14 jours à quelques semaines (suivant la température)	3 semaines à 34°C, 14 semaines à 20°C
Temps entre l'absorption d'œufs infectieux et des parasites adultes pondant des œufs dans le corps		6 à 8 semaines	6 semaines
Migration (IG = intestin grêle)		IG, foie (→ Milkspots), poumon, IG (ver)	aucune, ver dans le côlon
Excrétion d'œufs		non continu, 0.2 à 2 millions d'œufs par ver et jour	non continu
Durée de vie du ver		1 an	4 à 5 mois
Apparence (ver rond adulte)		de jaune-blanchâtre à pâle-rougeâtre ♂ longueur 15 - 25 cm et une épaisseur de 3 - 4 mm ♀ longueur 20 - 30 cm et une épaisseur de 5 - 6 mm	ver en forme d'une cravache ♂ longueur 36 - 55 mm ♀ longueur 35 - 61 mm



Illustr. 1: Ascaride dans l'intestin



Illustr. 2: Cicatrices dans le foie (Milkspots) = conséquence de la migration des larves de l'ascaride



Illustr. 3: Helminthes adultes sur la paroi intestinale

Quels sont les symptômes d'une infection par des vers ?

- **Ascaride** : Toux (migration pulmonaire), chétifs (dégâts au foie, autres dégâts indirects). Possibilité de diarrhée jusqu'à la constipation, ver adulte („spaghettis“) dans les selles
- **Helminthe** : Chétifs, diarrhée - en partie saignante, anémie (pâleur), décès

Mise en évidence

La mise en évidence des œufs de parasites se fait dans les selles. Le meilleur moyen est le prélèvement de selles de manière rectale directe. Si ceci s'avère impossible, il faut prendre des

échantillons d'environ 20 crottes différentes. Environ 5 échantillons peuvent être mis ensemble dans un tube. Les frais d'analyse s'élèvent à approximativement CHF 15.- à 20.- par échantillon. (Vu l'excrétion périodique, la mise en évidence avec résultat négatif n'est pas une garantie pour un cheptel indemne de vers).

Les conditions suivantes représentent un milieu favorable pour les vers :

La mise à l'étable avec de la litière humide (en particulier de la litière profonde: les températures élevées dans ce milieu accélèrent le cycle de développement des vers), l'alimentation avec de l'herbe, la mise à la prairie et la mise en place en continu.

Les problèmes avec des ascarides et helminthes apparaissent lorsqu'ils prolifèrent de manière incontrôlée dans des systèmes avec mise en place en continu.

Mesures de contrôle

La verminose est maîtrisée par les mesures suivantes:

1. Hygiène et désinfection générale (aide-mémoire: Nettoyage et désinfection). Des désinfectants spéciaux seulement sont efficaces contre les œufs de vers (aide-mémoire: Produits de désinfection).

2. Traitements aux vermifuges systématiques

Les mesures de contrôle doivent être coordonnées. Si elles sont suffisantes pour éliminer l'ascaride et l'helminthe, les autres vers sont également combattus avec succès.

Mesures en cas de forte infestation par des vers:

- Vermifugation de l'ensemble du groupe pendant 5 à 10 jours, si nécessaire de l'ensemble du cheptel
- Répéter les vermifugations 2 à 3 fois à intervalle de 5 semaines
- Contrôler l'efficacité de la vermifugation par analyses parasitologiques des selles
- En cas de réussite, poursuivre par les mesures de routine
- Nettoyer rigoureusement les boxes vidés avant la nouvelle mise en place

Recommandations pour la détention en plein air

- Contrôle intensif de l'infestation par des vers par écouvillonnage de selles
- Changement de pâturage, mises aux nouveaux pâturages uniquement avec des animaux vermifugés ou testés négatifs
- Les prairies ne devraient pas être exploitées pour les porcs pendant des années.

Vermifugation de longue durée au lieu du traitement d'un jour :

En pratiquant la vermifugation pendant 1 jour, les helminthes (*Trichuris suis*) et les stades de migration de l'ascaride ne sont pas tués. Uniquement une vermifugation à long terme permet de lutter efficacement contre les helminthes et réduit l'infestation de vers de façon efficace, car elle élimine également les stades de migration.

→ La vermifugation à long terme n'est pas beaucoup plus chère, mais elle est bien plus efficace!

✓ 1. Mesures hygiéniques

Les œufs de ver sont excrétés par les selles. Pour maintenir le cheptel en bonne santé, l'importance du nettoyage - tout comme pour les autres maladies infectieuses - est primordiale.

- Travail en bande unique (local de mise-bas, de goretts et d'engraissement)
- Effectuer les travaux dans l'ordre suivant : local de mise-bas, local des goretts, centre de saillie/verrat, local des truies gestantes et de l'engraissement
- Enlever quotidiennement les selles, affourager du foin ou de la paille au lieu de l'herbe (surtout dans le local de mise-bas), éviter la transmission des selles entre les unités (bottes, outils)
- Nettoyage et désinfection avant la nouvelle mise en place
- Laver les truies avant le déplacement dans le box de mise-bas (en particulier les tétines et l'espace interdigital de l'onglon)

✓ 2. Vermifugation

Vermifugation de longue durée (5 à 10 jours), adaptée à l'exploitation

- Verrats / Remontes → 2 à 4 x par année (février, juin, septembre)
- Truies → 14 jours avant la mise-bas (fin du traitement au plus tard 5 jours avant le déplacement dans le box de mise-bas)
ou → 3 x par an (février, juin, septembre)
- Goretts avant le déplacement dans la porcherie d'engraissement
- Porcs à l'engrais immédiatement après la mise en place. Evtl. répéter après 5 semaines

En Suisse, les produits Fenbendazol (Panacur®) et Flubendazol (Flubenol®) sont autorisés pour la vermifugation des porcs. Ivermectin (Ivomec®, Virbamec®) et Doramectin (Dectomax®) ne peuvent pas être utilisés dans les porcheries SSP à cause de leur efficacité contre la gale. En plus, ils n'ont qu'une efficacité conditionnelle contre les helminthes.

11.12.2008 / 24.07.2017

© Les droits d'auteur de tous les textes, photos, graphiques, etc. appartiennent à SUISAG, Sempach



SUISAG Secteur d'activité SSP

Allmend 10 | CH-6204 Sempach | téléphone +41 41 462 65 50 | info@suisag.ch | www.suisag.ch